

MISSION DE LANCEMENT, A DURBA ET A ISIRO DANS LE HAUT-UELE, DE LA COLLECTE DES DONNEES POUR L'ELABORATION DU RAPPORT ITIE-RDC 2022



I. CONTEXTE ET COMPOSITION DE LA MISSION

1.1. Contexte de la mission

En vue de rencontrer l'Exigence 4.8 de la Norme ITIE relative à la ponctualité des données et en exécution de son Plan de Travail et Budget Annuel 2024 (PTBA 2024), le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC est dans l'obligation de publier le Rapport ITIE-RDC de l'Exercice 2022 avant le 31 décembre 2024.

Pour ce faire, il a décidé de confier au Secrétariat Technique la mission de collecter toutes les données de ce rapport, qui sera élaboré par un Administrateur Indépendant, conformément aux termes de référence de recrutement de ce dernier.

Pour collecter ces informations et garantir la participation des parties prenantes à l'amélioration de la qualité de ce rapport, cinq (05) étapes ont été identifiées, dont la première consiste à **tenir des ateliers de lancement de la collecte des données à Kinshasa et dans neuf (09) provinces abritant une forte activité extractive en RDC.**

L'objectif de l'organisation de ces ateliers de lancement de la collecte des données consiste à sensibiliser, au préalable, les parties déclarantes (entités de l'Etat et entreprises extractives), en présence de la société civile, et à les mettre à niveau sur l'utilisation du progiciel de télédéclaration de l'ITIE-RDC afin de les amener à fournir au Secrétariat Technique, de manière correcte, les informations exhaustives et fiables convenues par le Comité Exécutif.

C'est à ce titre que, avec le financement de la Banque Mondiale à travers le Projet ENCORE, qui est exécuté par le Comité de Pilotage et d'Orientation de la Reforme des Finances publiques (COREF), nous avons été dans les Villes de Durba et d'Isiro dans la Province du Haut-Uele.

1.2. Composition de la mission

Deux Experts chargés d'animer les ateliers de lancement et de collecter les données, dont un du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC et l'autre du Comité Technique de Suivi et Evaluation des Réformes (CTR) ont été accompagnés par un membre du COREF qui avait en charge la gestion des questions logistiques et financières liées à la mission.

Cette équipe de trois (03) personnes a été désignée conformément à l'Ordre de mission n°079/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2024 du 30 juillet 2024 et à l'Ordre de service n° 033/MIN/FIN/COREF/2024.

En vertu de ces actes, les personnes suivantes ont été désignées pour effectuer cette mission :

- Monsieur Gilbert DENINGAIDI MABAGTA, Expert Technique en charge des Questions Juridiques, Collecte et Analyse des Données / ITIE-RDC ;
- Monsieur Hugues KASONGO TSHIUNZA, Point Focal ITIE au Comité Technique de Suivi et Evaluation des Réformes (CTR) ;
- Monsieur Bony LONGALA NYIMA, Trésorier du Projet ENCORE/ COREF.

II. LIEUX ET DATES D'EXECUTION DE LA MISSION

Lieux	Dates
1. DURBA	Du 17 au 22 août 2024
2. ISIRO	Du 23 août au 01 septembre 2024

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

Le séjour de la mission a été organisé et vécu comme suit :

Jour et Date	Activités
1. Jeudi, le 15/08/2024	- Voyage Kinshasa – Nairobi (Kenya) – Entebbe (Ouganda) par avion.
	- Voyage Entebbe – Kampala (Ouganda) par véhicule.
2. Vendredi, le 16/08/2024	Voyage Kampala – Arua (Ouganda) par véhicule.
3. Samedi, le 17/08/2024	Voyage Arua (Ouganda) – Aru (Ituri/RDC) – Durba (Haut-Uele/RDC) par véhicule.
4. Dimanche, le 18/08/2024	REPOS
5. Lundi, le 19/08/2024	Présentation des civilités aux autorités locales, contacts administratifs et préparation technique de l'atelier.
6. Mardi, le 20/08/2024	Tenue de l'atelier : Jour 1 consacré à la sensibilisation à l'ITIE et au lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2022.
7. Mercredi, le 21/08/2024	Tenue de l'atelier : Jour 2 consacré à l'initiation au fonctionnement du Progiciel de télédéclaration de l'ITIE dénommé T/SL et au remplissage des formulaires de déclaration.
8. Jeudi, le 22/08/2024	Voyage Durba – Isiro (Haut-Uele/RDC) par véhicule.
9. Vendredi, le 23/08/2024	Présentation des civilités aux autorités provinciales et contacts administratifs.
10. Samedi, le 24/08/2024	Mobilisation des parties prenantes (participants)
11. Dimanche, le 25/08/2024	REPOS
12. Lundi, le 26/08/2024	Préparation technique de l'atelier.
13. Mardi, le 27/08/2024	Tenue de l'atelier : Jour 1 consacré à la sensibilisation à l'ITIE et au lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2022.
14. Mercredi, le 28/08/2024	- Tenue de l'atelier : Jour 2 consacré à l'initiation au fonctionnement du Progiciel de télédéclaration de

l'ITIE dénommé T/SL et au remplissage des formulaires de déclaration.

- Voyage Isiro – Durba (Haut-Uele/RDC) par véhicule.

15. Jeudi, le 29/08/2024 Voyage Durba – Aru (RDC) – Arua (Ouganda)

16. Vendredi, le 30/08/2024 Voyage Arua – Kampala (Ouganda)

17. Samedi, le 31/08/2024 Attente de l'avion

18. Dimanche, le 01/09/2024 Voyage Kampala – Entebbe (Ouganda) – Nairobi (Kenya) – Kinshasa (RDC)

IV. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

La participation des parties prenantes aux ateliers de Durba et d'Isiro se présente de la manière suivante :

4.1. Participation à Durba

Participants	20/08/2024		21/08/2024	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Hommes	45	86,54%	71	87,65%
Femmes	7	13,46%	10	12,35%
Total	52	100,00%	81	100,00%

4.2. Participation à Isiro

Participants	27/08/2024		28/08/2024	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Hommes	29	78,38%	29	78,38%
Femmes	8	21,62%	8	21,62%
Total	37	100,00%	37	100,00%

V. PRINCIPALES INTERROGATIONS SOULEVEES PAR LES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes ont soulevé les principales préoccupations suivantes en termes d'interrogations :

- 1² De tous les détenteurs des droits miniers situés dans la Province du Haut-Uele, pourquoi il n'y a que Kibali Gold Mine qui est en production, qui a signé un cahier des charges avec les communautés impactées et qui paie la redevance minière ainsi que la dotation de 0,3% minimum de son chiffre d'affaire annuel ?



- 2° Pourquoi les autres détenteurs des droits miniers situés dans la Province du Haut-Uele ne démarrent pas l'exploitation, demeurant anormalement pendant longtemps dans la phase de recherche ?
- 3° Pourquoi les entreprises chinoises qui pullulent dans la Provinces ne signent pas des cahiers des charges avec les communautés impactées, ne paient pas la redevance minière et la dotation de 0,3% minimum de leur chiffre d'affaire annuel ?
- 4° A l'instar de Kibali Gold Mine et des autres entreprises minières citoyennes qui participent au processus ITIE, est-ce que les entreprises chinoises déclarent-elles également à l'ITIE leurs activités extractives ainsi que les paiements qu'elles effectuent auprès de l'Etat tant au niveau central, provincial que local ?
- 5° L'ITIE-RDC peut-elle aider les six (06) Entités Territoriales Décentralisées (ETD) bénéficiaires de la redevance minière payée par Kibali à recouvrer leurs arriérées de plus ou moins cinq millions de dollars américains échus avant qu'elles n'ouvrent des comptes désignés ni ne mettent en place l'organisation pour le recouvrement et la gestion de leur quotité de cette redevance minière ?

VI. DIFFICULTES RENCONTREES

La bonne exécution de la mission a été entravée par les faits suivants, entre autres :

- 1) La minoration des frais de transport routier octroyés par le Projet ENCORE pour le trajet qui va de Entebbe à Isiro et retour.
Nous avons donc dû puiser dans nos économies pour accomplir la mission.
- 2) La non budgétisation des per diem ou d'une rétribution quelconque au profit des Points Focaux ITIE dans les Villes de Durba et d'Isiro, alors que ces derniers exécutent, en amont, des tâches préparatoires à la réalisation des activités de l'ITIE, notamment l'impression et la distribution des invitations ainsi que la sensibilisation des participants.
- 3) La non budgétisation des frais de transport et de prise en charge des délégués des ETD obligés de quitter leur entité pour participer aux activités de l'ITIE à Durba et à Isiro.
- 4) Les coupures récurrentes de la connexion internet dans les Villes de Durba et d'Isiro n'ont pas permis aux parties déclarantes l'apprentissage de la télédéclaration par le Progiciel de l'ITIE-RDC.

En annexe du présent, les ordres de mission estampillés, les listes de présence des participants et les cartes d'embarquement.

VII. REMBOURSEMENT SOLLICITE

Sur base des preuves de paiement annexées au présent rapport, nous sollicitons du Projet ENCORE le remboursement des frais suivants engagés sur fonds propres, en complément des frais de transport routier :

Date	Trajet routier	Frais payés par COREF pour 3 personnes (USD)	Frais effectivement engagés par les 3 personnes (USD)	Remboursement sollicité (USD)		
				Gilbert DENINGAIDI MAGBATA	Hugues KASONGO TSHIUNZA	Bony LONGALA NYIMA
15/08/2024	Aéro Entebbe - Kampala	600,00	100,00			
16/08/2024	Kampala - Arua		300,00			
17/08/2024	Arua - Aru		60,00			
17/08/2024	Aru - Durba		260,00			
22/08/2024	Durba - Isiro	600,00	268,00			
28/08/2024	Isiro - Durba		268,00			
29/08/2024	Durba - Arua		200,00			
29/08/2024	Arua - Kampala		350,00			
01/09/2024	Kampala - Entebbe		100,00			
TOTAL		1 200,00	1 906,00	235,00	235,00	235,00
Différence			- 706,00			

Fait à Kinshasa, le **06 SEP 2024**

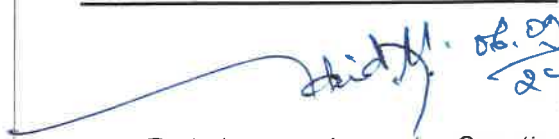
Pour la délégation,

Hugues KASONGO TSHIUNZA



Expert du Comité Technique de Suivi et
Evaluation des Réformes (CTR), Point Focal
ITIE

Gilbert DENINGAIDI MAGBATA



Expert Technique en charge des Questions
Juridiques, Collecte et Analyse des Données /
ITIE-RDC

Bony LONGALA NYIMA



Trésorier du Projet ENCORE/ COREF

ORDRE DE MISSION N°...078.../COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2024

Les personnes dont les noms et fonctions ci-après sont désignées pour effectuer une mission officielle dans la **Province du Haut-Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonctions
M. Gilbert DENINGAIDI MAGBATA	Expert Technique en charge des Questions juridiques, de la collecte et analyse des données au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC.
Hugues KASONGO TSHIUNZA	Point Focal ITIE au Comité Technique de Suivi et Evaluation des réformes « CTR ».

Objet de la mission : Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2022.

Durée de la mission : 18 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Entebbe – Durba – Isiro – Durba – Entebbe – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance aux porteurs du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

CABIN SEAT
M 20A

ECONOMY
GILBERT/D
KQ 554 01SEP
FROM: NAIROBI/NBO
TO: KINSHASA/FIH
DEPARTURE TIME: 07:30



SECURITY NO: 0206
ETKT 706230606100104



CABIN SEAT
M 23J

ECONOMY
GILBERT/D
KQ 419 01SEP
FROM: ENTebbe/EBB
TO: NAIROBI/NBO
DEPARTURE TIME: 03:50



SECURITY NO: 0030
ETKT 706230606100103



CABIN SEAT
M 26G

ECONOMY
GILBERT/D
KQ 416 15AUG
FROM: NAIROBI/NBO
TO: ENTebbe/EBB
DEPARTURE TIME: 19:35



SECURITY NO: 0030
ETKT 706230606100102



CABIN SEAT
M 68F

ECONOMY
GILBERT/D
KQ 555 15AUG
FROM: KINSHASA/FIH
TO: NAIROBI/NBO
DEPARTURE TIME: 10:05



SECURITY NO: 0034
ETKT 706230606100101



République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



CONTRÔLE

I.D.E.F.
GO-PASS

N° 110933

/0502/24/1

VALEUR : \$ 50

VOL N° :

DATE : 14/8/2024

COMPAGNIE AÉRIENNE :

NOM DU PASSAGER :

SEXE : M ☐ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur

B

Signature & Cachet Banque

INTERNATIONAL



Bon voyage / Mapepo Fumani / 2024

TSE10165734

Agence Régionale de Kinshasa

Compagnie Aérienne

Client

Libre de l'usage

Alors que l'on se réjouit

de la mise en œuvre

des mesures de

sécurité

et de

protection

des

personnes

et des

biens

des

services

et des

infrastructures

et des

services

et des

infrastructures

et des

services

et des

infrastructures

et des

services

et des

infrastructures

et des

services

et des

infrastructures



WAFALME ENTERPRISE (WAFALME SPEED SUPPLY AGENTS)

Dealers in Supply chain management & General Merchandise

Address: Ssenyonga, road, plot 65, Makindye division

Tel: +256 750 693223 / +256 706 684 403

wafalmeenterprise@gmail.com

AC:1035101533466

AC/ NAME: NAKIBUULE JULIAN

EQUITY BANK

SWIFT CODE: EQBLUGKA

TIN1010981241

BILL TO: PROJET
COREF/ENCORE.....

FACTURE

No	045/08
DATE	31.08.2024

NO	DATE	DESCRIPTION	AMOUNT
1	15.08.2024	Picking Mr. Bonny LONGALA, Gilbert DENINGAIDI and Hugues TSHIUNZA from Entebbe international airport to landstar hotel kampala	100 USD
2	16.08 to 17.08.2024	Dropping Mr. Bonny LONGALA, Gilbert DENINGAIDI and Hugues TSHIUNZA from landstar hotel kampala to Arua town then OFOO.	360 USD
3	29.08.2024	Picking Mr. Bonny LONGALA, Gilbert DENINGAIDI and Hugues TSHIUNZA from OFOO to Kampala.	350 USD
4	31.08.2024	Dropping Mr. Bonny LONGALA, Gilbert DENINGAIDI and Hugues TSHIUNZA from landstar hotel kampala to entebbe international airport.	100 USD
E&O.E			
TOTAL			910 USD

Accounts due on demand



Sign: MANAGER

Christian

R.D.CONGO
AGENCE DE VOYAGE LA COLOMBE
MAHAGI-PAIDA-ARU-ARIWARA-BIA
BENI-BUTEMBO-KISANGANI

E-mail : Staff.svc@gmail.com
 Général : +243 970 3357, 812030411
 Bunia : +243 997 277 880, 813 812 358
 Aru : +243 819 990 600, +256 786 067 577
 Ariwara : +243 812 057 416
 Coordo : +243 997 282 015, +256 756 685 962
 Mahagi : +243 990 564 97, 813 722 168
 Date : Aru, le 29 | 08 | 2024



FACTURE 270

A.V.CIARU

Mr, Mme: COREF-ENCORE doit pour ce qui suit

N°	DESIGNATION	P.U	P.T
22/8/2024	Transport 3 personnes (dépayse)	268\$	268\$
	de DURBA à ISIRO		
28/8/2024	Transport 3 personnes de ISIRO à DURBA	268\$	268\$
29/8/2024	Transport 3 pers. DURBA à OFOO (ARU)	200\$	200\$
			136\$

N°Tél: 0812767277 Responsable
 Adresse: _____ A.V.CIARU
 Date: 29 | 08 | 2024

[Signature]

R.D.CONGO
AGENCE DE VOYAGE LA COLOMBE
MAHAGI-PAIDA-ARU-ARIWARA-BIA
BENI-BUTEMBO-KISANGANI

E-mail : Staff.avc@gmail.com
 Général : +243 970 3357, 812830411
 Bunia : +243 997 277 880, 813 812 358
 Aru : +243 819 590 600, +256 786 067 577
 Aruware : +243 812 057 416
 Coordo : +243 997 282 015, + 256 756 605 962
 Mahagi : +243 990 564 97, 813 722 168
 Date : Aru, le 17 / 08 / 2024



FACTURE 243

A.V.C/ARU

Mr, Mme: PROJET ENCORE doit pour ce qui suit

N°	DESIGNATION	P.U	P.T
01	Transport (location de	260\$	260\$
	voiture TOYOTA de		
	ARU (OF00) à DURBA		
	pour 3 délégués de		
	Kinshasa en mise		
	de 5\$ dans le Harokui		
	(260\$)		(260\$)

N°Tél: 0812767277

Adresse:

Date: 18 / 08 / 2024

Responsable

A.V.C/ARU

Député